Réf. Farde e-Assemblées : 2603432

N° OJ : **200**

Projet d'Arrêté - Conseil du 24/06/2024

Objet : Création de l'implantation «Donderberg», sise au 35 rue de Donderberg, de l'école maternelle des Pagodes, sous l'appellation Implantation Shirin Ebadi.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle Loi communale ;

Vu la Loi du 29/07/1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs ;

Considérant que l'implantation « Donderberg », sise au 35 Rue de Donderberg, anciennement Kleuterschool Koningin Astrid, de l'école maternelle des Pagodes en collaboration avec le CP Parc Astrid, sera composée de 3 classes verticales de maternelle et 1 classe d'accueil dès 2024-2025, et qu'à terme, ce seront 7 classes qui y seront ouvertes ;

Considérant qu'une implantation de classes à visée inclusive y est prévue avec maximum 4 élèves par classe de type 2 en maternelle et 7 au total, soit 168 élèves ;

Considérant que l'intégration d'enfants de type 2 ne s'est jamais faite dans le Pouvoir organisateur et qu'il s'agit donc d'une première pédagogique, avec des moments communs d'activités d'expression corporelle et/ou de psychomotricité ;

Considérant que le nom de Shirin Ebadi, née le 21 juin 1947 à Hamadan en Iran, avocate, ancienne juge et militante des droits humains, Prix Nobel de la Paix, est révélateur pour cette nouvelle implantation,

Vu l'avis de la section de l'Instruction publique,

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Autoriser la création de l'implantation « Donderberg », sise au 35 Rue de Donderberg, de l'école maternelle des Pagodes, sous l'appellation Implantation Shirin Ebadi.

Annexes :